

<p>SCDP-231211</p> <p>UNIVERSITÉ DE MONCTON</p> <p>SOUS-COMITÉ DE LA PLANIFICATION</p> <p>Le 11 décembre 2023</p> <p>par l'entremise de Microsoft Teams</p>

PRÉSENCES

Roy, Gilles – VRER, président	U de M	LeBlanc Roy, Sophie - DGGSEÉ, volet	Moncton
Benoit, Dany – Dir. général – Formation continue	Moncton	rétention	
Boudreau, Annie Hélène – Professeure	Shippagan	Prud'homme, Denis - Recteur	U de M
Boudreau, Yannick – Personne étud.	Moncton	Surette, Céline - Professeure	Moncton
Cormier Marianne, doyenne	Moncton	Thibault, Jean-François, doyen	Moncton

ABSENCE

Dumas, Wisseberthe – Personne étud.	Edmundston	
-------------------------------------	------------	--

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président Gilles Roy souhaite la bienvenue aux membres du comité à cette première rencontre du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 04.

2. CORRESPONDANCE

Le Comité n'a reçu aucune correspondance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-SCDP-231211

Jean-François Thibault, appuyé par Dany Benoit, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 NOVEMBRE 2023

R : 02-SCDP-231211

Céline Surette, appuyée par Marianne Cormier propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 02

unanime

ADOPTÉ

5. CADRE DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ (invitée : Elizabeth Dawes, VRAEAP)

La VRAEAP présente le gabarit du rapport d'évaluation externe qui sera remis au SCDP pour l'étude des recommandations. Les recommandations de l'équipe d'évaluation sont divisées en catégories et identifiées par un code pour mieux identifier la nature des suivis à faire : au niveau de la gestion du programme et au niveau du contenu du programme.

La VRAEAP propose que le SCDP adopte la série de recommandations présentées sous ce format. Les recommandations adoptées sont ensuite acheminées aux unités concernées qui énuméreront les actions mises en place pour chacune des recommandations et dans un délai prescrit. Un rapport final sera soumis au Sénat qui se prononcera sur le suivi apporté aux recommandations. Le rapport adopté par le Sénat est ensuite rendu public sur le site Web et fait partie du prochain rapport d'autoévaluation de l'unité. La VRAEAP prévoit tenir une rencontre avec le décanat une fois que les recommandations sont remises à l'unité pour s'assurer que toutes les personnes impliquées comprennent bien le processus.

Le nouveau modèle de la carte des programmes comprend environ 70 regroupements de programmes divisés en différentes catégories. Un rapport de suivi préliminaire sera demandé pour les programmes qui ont été évalués récemment. Les unités devront soumettre un rapport final pour les programmes évalués en 2021, 2020 ou avant.

Afin de faciliter le processus et d'assurer un standard lors de l'évaluation des programmes et des services, il est souhaité qu'un service soit disponible pour offrir du soutien, spécialement aux unités de petite taille et pour le projet majeur de création ou de modification à un programme. Une autre option serait la création d'un module autoportant qui permettrait aux personnes de se familiariser avec le processus. Des formations pourraient être offertes par l'entremise du Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE). Une personne a été embauchée pour aider à développer les résultats d'apprentissage qui sont exigés par la CESPM pour chaque programme.

Ces suggestions pouvant cadrer dans la planification stratégique, le recteur propose de soumettre un profil de poste à l'Équipe de direction.

6. RECOMMANDATIONS – ÉVALUATION EXTERNE DES PROGRAMMES SUIVANTS :

6.1 Maîtrises en éducation

Ce point a été traité à la réunion du 27 novembre 2023.

6.2 Maîtrise en orientation et Maîtrise ès arts en orientation

La visite de l'équipe d'évaluation, composée de Louis Cournoyer (UQÀM) et Simon Viviers (Université Laval), a eu lieu les 10 février et 10 mars 2023 par Teams. Le rapport d'évaluation a été remis le 1^{er} juin 2023. Le corps professoral du programme d'orientation, la doyenne de la FSÉ ainsi que le doyen de la FESR ont soumis leur rétroaction au rapport de l'équipe d'évaluation les 15 et 18 septembre (3 rapports), le 18 septembre et le 28 août 2023 respectivement. L'avis du VRER est daté du 27 septembre 2023.

Compte tenu du nombre de suggestions quant aux recommandations, le VRER rencontrera la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation et la VRAEAP afin de revoir ces recommandations. Ce point sera traité à la réunion du 22 janvier 2024.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle reçue.

7. PROCHAINE RÉUNION : le 22 janvier 2024 à 8 h 30

8. CLÔTURE

La séance est levée à 9 h 45.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion